



## GESTION DES DOSSIERS DE RETRAITE CNRACL

*Complexité de la réglementation, individualisation croissante des conditions de départ, recul progressif de l'âge de départ à la retraite... Il n'est pas toujours simple pour les gestionnaires Ressources humaines en collectivité d'instruire les dossiers de retraite CNRACL. Partenaire privilégié de la CNRACL, le centre de gestion d'Eure-et-Loir vous accompagne dans la gestion des dossiers retraite de vos agents, de l'affiliation à la liquidation.*

## VOS BESOINS

Contrôler ou faire réaliser :

- Une information générale sur la réglementation en matière de retraite ;
- Une information sur les modalités d'affiliation auprès de la CNRACL ;
- Une information sur la gestion de la correction des anomalies DSN ;
- Une information technique sur la gestion des dossiers sur la plateforme dématérialisée de la CNRACL ;
- Contrôler ou faire réaliser à votre place certains dossiers,

**Les employeurs publics sont le relais incontournable entre les agents et leurs caisses de retraite.**

La transmission des données carrières des agents à la CNRACL, ainsi que la constitution et la transmission dématérialisée du dossier de demande de liquidation de pension leur incombent.

## NOS SOLUTIONS

Le Pôle Gestion des carrières vous propose un accompagnement adapté à vos attentes :

### DES INFORMATIONS

GRATUIT

Tout au long de l'année, nos experts vous proposent une actualisation de vos connaissances réglementaires en matière de retraite en mettant à votre disposition une information régulière par l'envoi de flash-info, et par la mise à jour régulière de la base documentaire accessible sur le site Internet [cdg28.fr](http://cdg28.fr). Des ateliers sur la saisie des dossiers CNRACL sur la plateforme dédiée vous sont également proposés.

## BÉNÉFICIAIRES

- ✓ Collectivités affiliées
- ✗ Collectivités non affiliées
- ✗ Fonction publique d'État et hospitalière

## TARIFICATIONS

Les tarifs en vigueur sont disponibles sur le site Internet du centre de gestion : [cdg28.fr](http://cdg28.fr)

## CONTACT

Pôle Gestion des Carrières

☎ 02 37 91 43 59

✉ [conseil.statutaire@cdg28.fr](mailto:conseil.statutaire@cdg28.fr)

Centre de gestion de la Fonction publique territoriale d'Eure-et-Loir  
Maison des Communes  
9, rue Jean Perrin  
28600 Luisant

### UNE ASSISTANCE TECHNIQUE

PRESTATION FACULTATIVE

Notre service expert vous apporte **une assistance technique gratuite** sur plusieurs types de dossiers en lien avec la CNRACL :

- Le contrôle d'un dossier de régularisation des services ;
- Le contrôle d'un dossier de validation des services de non titulaires ;
- Le contrôle d'un dossier de rétablissement au Régime Général (notamment en cas de non-titularisation d'un stagiaire).

Notre service expert pourra aussi assurer cette assistance technique **en contrôlant ou en réalisant pour vous** les dossiers suivants :

- Dossier de simulation de calculs ;
- Demande d'avis préalable de la CNRACL ;
- Qualification des comptes individuels retraite (QCIR) ;
- Dossier de liquidation de pension ;
- Contrôle d'un compte individuel retraite (CIR).

Notre intervention s'effectue en lien avec la collectivité et l'agent concerné.

*Pour plus d'informations, retrouvez l'annexe explicative de la prestation Dossier de retraite CNRACL ajoutée à la convention-cadre relative aux missions facultatives et les fiches de demande d'intervention sur notre site Internet : [cdg28.fr](http://cdg28.fr).*